

Nature de l'acte : 6.1

N° 2023 12 1083

Mis en ligne le 21.12.2023

**ARRÊTÉ PORTANT DISPOSITIONS RELATIVES À L'OCCUPATION COMMERCIAL DU DOMAINE PUBLIC ET VALANT PERMIS DE STATIONNEMENT POUR LES TERRASSES ET VITRINES DES ÉTABLISSEMENTS LOURDAIS POUR L'ANNÉE 2024**

**Le Maire de la Ville de Lourdes,**

VU les articles L 2212-1 à L 2212-5, L 2213-1 à L 2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU les articles L 2122-1 et L 2125-1 du Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;  
VU le Code de l'Urbanisme notamment ses articles L 421-1 et suivants ;  
VU le Code de la Voirie Routière ;  
VU le Code de la Route notamment les articles L 411-1 et R 418-1 et suivants ;  
VU le Code de l'Environnement ;  
VU les arrêtés municipaux n° 2015-07-140, n° 2016-03-48 et 2023-04-347 relatifs à l'occupation du domaine public ;  
VU les arrêtés municipaux n° 2016-03-56 et n° 2016-05-66, relatif à la zone de rencontre ;  
VU la délibération n° 7 du Conseil Communautaire du 16 décembre 2020 relative à l'approbation du Site Patrimonial Remarquable de la Ville de Lourdes régi par une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine ;  
VU la délibération municipale n° 11 du 8 décembre 2023 relative aux tarifs des services publics pour l'année 2024 ;

VU les demandes des commerçants Lourdais relatives à l'obtention de droits d'occupation commerciale devant leurs établissements pour l'année 2024.  
VU les constats réalisés quotidiennement par les agents en charge de l'occupation du domaine public durant l'année 2023.

**Considérant** qu'il appartient à l'autorité administrative de garantir la libre circulation des piétons sur le domaine public et d'en réguler l'occupation commerciale de façon précaire et révoicable.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 - Autorisation**

Les bénéficiaires visés à l'article n° 6 du présent arrêté, sont autorisés jusqu'au 31 décembre 2024 à vendre des produits de leur commerce sur le domaine public dans les limites habituelles prévues dans les arrêtés municipaux relatifs à l'occupation commerciale du domaine public et à la zone de rencontre.

**ARTICLE 2 - Extensions de terrasses sur le domaine public**

A titre exceptionnel, les bénéficiaires visés à l'article n° 6 du présent arrêté, sont autorisés à demander deux extensions de terrasses/an pour soirées festives (avec animation artistique/musicale) en complément des soirées programmées par la Ville de Lourdes. Dans le

premier cas et sous réserve de la configuration des lieux et des activités commerciales sises de part et d'autre de l'établissement, les extensions sont continues à l'établissement et ne donnent en aucun cas droit à une contre-terrasse.

#### **ARTICLE 3 - Prescriptions techniques liées à la vente et à la publicité**

L'implantation des tables, guéridons et objets constitutifs des établissements concernés par la demande d'autorisation se fait dans les strictes limites fixées par les arrêtés municipaux relatifs à l'occupation commerciale du domaine public, hors de la circulation des véhicules et ne doit pas apporter de gêne à l'activité d'autres personnes ni à la déambulation des piétons.

Aucune installation de chaise, banc et autre mobilier dos à la route n'est autorisé lorsqu'il est en bordure de trottoir.

Les pétitionnaires sont tenus de se conformer à la réglementation en vigueur : articles R 418-1 et suivants du Code de la route et L et R 581-1 et suivants du Code de l'environnement.

**Aucune publicité ni pré-enseigne ne peut être implantée sur le domaine public à l'intérieur de la zone dénommée « Site Patrimonial Remarquable de la Ville de Lourdes ».**

#### **ARTICLE 4 - Implantation ouverture et récolement**

L'occupation au droit de l'établissement des demandeurs est autorisée à compter de la signature du présent arrêté après réception des documents demandés dans l'arrêté municipal n° 2015-07-140 et de la complétude de son dossier administratif.

#### **ARTICLE 5 - Redevance**

La présente autorisation fait l'objet du paiement d'une redevance annuelle, calculée conformément aux dispositions décidées par délibération du conseil municipal du 8 décembre 2023 et additifs à venir.

#### **ARTICLE 6 - Responsabilité**

Cette autorisation est délivrée à titre personnel par le biais d'une permission de stationnement/permission de voirie et ne peut être cédée et sous réserve de la complétude des pièces administratives à fournir (extrait Kbis, attestation d'assurance du fonds de commerce couvrant l'occupation du domaine public devant l'établissement et différentes licences de vente de boissons et de restauration pour les établissements concernés). Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par le signataire que vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui peuvent résulter de la réalisation de ses travaux ou de l'installation de ses biens mobiliers.

Dans le cas où l'exécution de l'autorisation n'est pas conforme aux prescriptions techniques définies précédemment, le bénéficiaire est mis en demeure de remédier aux malfaçons, dans un délai au terme duquel le gestionnaire de la voirie se substitue à lui. Les frais de cette intervention sont à la charge du bénéficiaire et récupérés par l'administration comme en matière de contributions directes.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La liste des bénéficiaires, des établissements par zone est la suivante :

#### **ZONE DE RENCONTRE :**

- établissements avec vitrines (en noir) : occupation autorisée jusqu'au trait blanc, soit 60cm le long de l'établissement
- établissements avec terrasses (en bleu) : occupation autorisée jusqu'au fil d'eau.

**RUE DE LA GROTTTE ;**

ATELIER DE LILY 5, rue de la Grotte 1m  
LE PASSAGE, 7 rue de la Grotte 21 m<sup>2</sup>  
TOI ÉMOI 9, rue de la Grotte 1m  
AUX PIEDS SENSIBLES 13, rue de la Grotte 1m  
ATELIER DE MARIE 24 rue de la Grotte 2,80m  
COFFE WITH TEE, 26 rue de la Grotte 2,7 m<sup>2</sup> + appareil  
AUX MILLE ET UNE SAVEURS, 32 rue de la Grotte 4m<sup>2</sup>  
AU MONTAGNARD 33-34, rue de la Grotte 8,50m  
AU SAINT VINCENT 34, 36 rue de la Grotte 7m  
AU PIMENT ROUGE 37 rue de la Grotte 7,20m<sup>2</sup>  
LOTUS VIET THAI 38 rue de la Grotte 9m<sup>2</sup>  
LA BRAISE, 39 rue de la Grotte 1,96 m<sup>2</sup>  
SAINT GRÉGOIRE 44, rue de la Grotte 2,00m  
DA MARCO 45-47 rue de la Grotte 17 m<sup>2</sup>  
AZANA 49, rue de la Grotte 2,80m  
PEGALEVE, 54 rue de la Grotte 3,78m<sup>2</sup>  
AFTER WORK, 56 rue de la Grotte 4,90m<sup>2</sup>  
PIZZERIA LE BASILIC, 62 rue de la Grotte 7,6 m<sup>2</sup>  
LE BLANC DU NIL (SARL LE TRIDENT) 67, rue de la Grotte 6,20m  
MOUTON DES PYRENEES 71, rue de la Grotte  
PAELLA & PATA NEGRA, 70 et 72 rue de la Grotte 7,60m<sup>2</sup> + 9m<sup>2</sup>  
PIZZERIA AMALFI, 75 rue de la Grotte, 22m<sup>2</sup>  
LA MAROQUINERIE/STELLA CUIR 79, rue de la Grotte 3,90m  
LA BOUTIQUE DE LILY 80, rue de la Grotte 7,80m  
SAINTE MARIE 81, rue de la Grotte 3,90m  
AU PALAIS GOURMAND, 82 rue de la Grotte 7,20 m<sup>2</sup>  
AUX SOUVENIRS DE LOURDES 83, rue de la Grotte 4,90m  
A SAINT RÉGIS 84, rue de la Grotte 3,40m  
BAZAR SASSUS 86, rue de la Grotte 2,70m  
MUSÉE DE CIRE 87, rue de la Grotte 2 pubs  
PARFUMERIE DA GABRIELLE 87, rue de la Grotte 4,90m  
SAINTE CLAIRE 89, rue de la Grotte 7,80m  
SARL LA MAISON DU SAVON 92, rue de la Grotte 1,00m  
AMORINO 94, rue de la Grotte 7,36m<sup>2</sup>  
MAGASIN HÔTEL VATICAN 95, rue de la Grotte 8,30m  
A SAINTE MARGUERITE 96 rue de la Grotte 3,9 m  
AU PÈLERIN 99, rue de la Grotte 4,30m  
NOTRE DAME DU PERPÉTUEL SECOURS 100, rue de la Grotte 1m  
CHEZ SAM 101, rue de la Grotte 3m<sup>2</sup>+1 appareil  
L'ÉDEN 103 rue de la Grotte 21,50m<sup>2</sup>  
MADE IN ITALY 2 104, rue de la Grotte, 14,74m<sup>2</sup>  
AFC 105, rue de la grotte 8,50m<sup>2</sup>  
CONFISERIE DU PONT VIEUX 107, rue de la Grotte 3,80m  
LE ROI ALBERT, 109 rue de la Grotte 14 m<sup>2</sup> + 25m<sup>2</sup>  
MADE IN ITALY, 113 rue de la Grotte 11,30 m<sup>2</sup>  
LE JEANNE D'ARC, 115 rue de la Grotte 22,38 m<sup>2</sup>  
CHALET GLACES Pont Vieux 6m<sup>2</sup>

**AVENUE BERNADETTE SOUBIROUS ;**

LE LITOR 2, avenue Bernadette Soubirous 3,20m  
SARL SAINTE GENEVIÈVE 3, avenue Bernadette Soubirous 2m  
SARL TAILLERIE des PYRENEES 3, avenue Bernadette Soubirous 3m  
SAINTE GERMAINE 3 avenue Bernadette Soubirous 2 m

TAILLERIE DES PYRENEES 3 avenue Bernadette Soubirous 3 m  
SOCIÉTÉ MV "LE ST BASQUE" 4 avenue Bernadette Soubirous 2,6 m  
PHOTO LACAZE 6 avenue Bernadette Soubirous 1m  
PHOTO VIRON 7, Avenue Bernadette Soubirous 1m  
SAINTE ODILE 8, avenue Bernadette Soubirous 1m  
ST LOUIS DE FRANCE 9 avenue Bernadette Soubirous 3,7 m  
NOTRE DAME DE MASSABIELLE 11, avenue Bernadette Soubirous 4,30m  
PAX MUNDI 12 avenue Bernadette Soubirous 3m  
LA CROIX DU PARDON 13, avenue Bernadette Soubirous 4,00m  
SAINT MATHIEU 14 ? avenue Bernadette Soubirous 3m  
ANDEGA SARL TELLIER 15, avenue Bernadette Soubirous 3,70m<sup>2</sup>  
A L'UNION CATHOLIQUE 16, avenue Bernadette Soubirous 3,40m  
A SAINT BENOÎT 17, avenue Bernadette Soubirous 4,30m  
A L'ÉMERAUDE 18, avenue Bernadette Soubirous 1,50m  
SOCIÉTÉ GERBE D'OR 19, avenue Bernadette Soubirous 1,60m  
MAGASIN SOUBIROUS 21, avenue Bernadette Soubirous 1,00m  
AU PALAIS GOURMAND 24, avenue Bernadette Soubirous 1 appareil  
DA PASQUALE 26, avenue Bernadette Soubirous 1m  
L'EDELWEISS LE CAFÉ, 26, avenue Bernadette Soubirous 11,66m<sup>2</sup>  
HISTOIRE DE SENTEURS 28, avenue Bernadette Soubirous 2,50m  
LA CHAPELLE 28, avenue Bernadette Soubirous 6,00m  
TABAC MAUVEZIN 28, avenue Bernadette Soubirous 6m  
L'EX-VOTO 2 THEALLET 30, avenue Bernadette Soubirous 1,30m  
LA CROIX D'OR 30, avenue Bernadette Soubirous 10m  
L'EUROSELF NEGOCIO ITALIANO 34, avenue Bernadette Soubirous 5m  
CHALET LAVANDE Avenue Bernadette Soubirous 6m<sup>2</sup>

**PLACE MONSEIGNEUR LAURENCE ;**

L'ALLIANCE CATHOLIQUE 1 pl Mgr Laurence 11 m  
CAFÉ ROYAL, 1 Pl mgr Laurence 18 m<sup>2</sup>  
LA BOUTIQUE DES CADEAUX 3 pl mgr Laurence 3,7 m  
SAINT ANDRÉ ND DE LOURDES 5 pl mgr Laurence 4 m  
AU PALAIS ROYAL 7 pl mgr Laurence 2,7 m  
AU CHAPELET DE LA VIERGE 9 pl mgr Laurence 3,5 m  
SAINT PATRICK 11 pl mgr Laurence 3 m  
SACRE CŒUR DE JÉSUS 13 pl mgr Laurence 3,4 m  
SAINT LAURENCE O TOOLE 15 pl mgr Laurence 3,8 m  
SAINTE THÉRÈSE DE L ENFANT JÉSUS 17 pl mgr Laurence 3,1 m  
BARTRES SAINT MATHIAS 19 pl mgr Laurence 2,5 m  
NATIONS CATHOLIQUES 21 pl mgr Laurence 13 m  
COECILIA CROIX DE JÉRUSALEM 23 pl mgr Laurence 12,5 m  
AU PÈRE DE FOUCAULD 25 pl mgr Laurence 2,9 m  
A LA GRACE DE DIEU 27, place Monseigneur Laurence 3,50m  
MYSTÈRES DE MARIE 29 pl mgr Laurence 3,2 m  
A L'AMÉTHYSTE 31 pl mgr Laurence 2,5 m  
CHALET ALIMENTAIRE Place Monseigneur Laurence 6m<sup>2</sup>  
CHALET FLEURISTE Place Monseigneur Laurence 6m<sup>2</sup>  
CHALET GRAVURE PHOTO Place Monseigneur Laurence 6m<sup>2</sup>  
CHALET BIMBELOTERIE Place Monseigneur Laurence 6m<sup>2</sup>

**RUE SAINTE MARIE ;**

AU CAPULET DE BERNADETTE 1, rue Sainte Marie 8,70m  
LES BRANCARDIERS, 2 rue Sainte Marie 35,10m<sup>2</sup>  
CAFÉ SAINTE-MARIE 3 rue Sainte Marie 6,30m<sup>2</sup>

HÔTEL DU ROCHER 3 rue Sainte Marie 7,42 m<sup>2</sup>  
HÔTEL DE PARIS 5 rue Sainte Marie 17m<sup>2</sup>  
SAINT HUGUES/SAINTE BENEDICTE 7, rue Sainte Marie 2,50m  
HÔTEL SAINT SAUVEUR, 9 rue Sainte Marie 22,32 m<sup>2</sup> + 5,4 m  
NEW ORLÉANS CAFÉ, 13 rue Sainte Marie 38m<sup>2</sup>  
MAG LIMBURGS WINTELTJE 15, rue Sainte Marie 4,80m  
ASIAN DÉLICIES, 15 rue Sainte Marie 12m<sup>2</sup>

#### **RUE DU BOURG ;**

L'Épi D'OR 35, rue du Bourg 19m<sup>2</sup>  
HÔTEL ANGÉLUS 38 rue du Bourg 1 pub + 8,50m<sup>2</sup>  
DÉLICIES MAURICIENS, 39 rue du Bourg 8m<sup>2</sup>  
LE FROG, 72 rue du Bourg 7,28m<sup>2</sup>  
SARL JEAN PAUL 2 73, rue du Bourg 5,50m  
AU SOUVENIR DE LOURDES 85, rue du Bourg 6,50m<sup>2</sup>

#### **BOULEVARD DE LA GROTTTE ;**

AUX ARMES DE BELGIQUE, 22/24 bd de la grotte 30m<sup>2</sup>  
CFC 65 26, bd de la Grotte 6,6 m<sup>2</sup> + 2,40m<sup>2</sup>  
ÉPICERIE, 28 bd de la Grotte 3,50m<sup>2</sup>  
BRASSERIE O BETO 30 bd de la grotte 35,75 m<sup>2</sup>  
CROIX DE LORRAINE 30 bis Boulevard de la Grotte 16,50 m<sup>2</sup>  
AVE MARIA/LAINAGES DU GAVE 33, boulevard de la Grotte 6,50m  
Ste GENEVIÈVE 33, bd de la Grotte 7,00m  
LE GENÈVE 36 bd de la grotte 36m<sup>2</sup>  
SAINT FIRMIN 37 bd de la grotte 3,20m  
LE PETIT V ET V 38 bd de la Grotte 4 m  
MAGASIN DE MILAN 39, bd de la Grotte 4,70m  
SARL GALERIES VIVAROISES 40, bd de la Grotte 10,00m  
PAUL VI 41, bd de la Grotte 1.50m  
PYRENEES PHOTO 41 bd de la Grotte 3,25 m  
COLETTE IN PARIS 44 Boulevard de la Grotte 2m  
PROTECTION DE MARIE 46, bd de la Grotte 8,50m  
MINI-MARKET DALLO ZIO 47, bd de la Grotte 1,20m  
JÉRUSALEM A LOURDES 48/50, boulevard de la Grotte 12m  
MAGASIN HÔTEL ORLÉANS 51, bd de la Grotte 3m  
SAINT EXPEDIT 53, bd de la Grotte 8,85m + machine  
AU PALAIS GOURMAND 54, bd de la Grotte 2,60m  
L'ARDIDEN 55, bd de la Grotte 9,50m  
LA CHAÎNE D'OR 56 bd de la Grotte 5,1 m  
BIJOUTERIE DU BOULEVARD 57, bd de la Grotte 3,50m  
SAINT JOSEPH 58, bd de la Grotte 10,20m  
AFC 2 59, bd de la Grotte 6,90m<sup>2</sup>  
SALON DE THÉ ELEANOR 60 bd de la Grotte 16,20m<sup>2</sup>  
LN COTE JARDIN 62 Boulevard de la Grotte 14,80m<sup>2</sup>  
L'ESTELLAT 63, bis, bd de la Grotte 3,00m  
L'APPARITION 65, bd de la Grotte 3,80m  
LA TOISON D'OR 67, bis, boulevard de la Grotte 3m  
SHAYANA DESIGN 71, bd de la grotte 3,20m  
HÔTEL SAINT CHARLES 75, boulevard de la Grotte 2m  
LE NAVARRE 77 bd de la Grotte 1,5 m<sup>2</sup>  
LA PROVIDENCE 77, bis, bd de la Grotte 1,60m  
CAFÉ LE REGALTY 79 bis, bd de la Grotte 13,65m<sup>2</sup>  
TOURISME ET RELIGION 79, bd de la Grotte 7,20m

PADRE PIO 89 bd de la Grotte 2,3 m  
MAGASIN SAINT MICHEL 91, boulevard de la Grotte 4,20m

**PLACE DE LA MERLASSE ;**

HÔTEL ASTRID 5 place de la Merlasse 42,60m<sup>2</sup>

**AVENUE MONSEIGNEUR SCHOEPFER ;**

SAINTE MADELEINE 3, avenue Mgr Schoepfer 4,40m  
A LA GROTTTE DE LOURDES 4 av Mgr Schoepfer 7,20m  
ND DU PERPÉTUEL SECOURS 5 avenue Mgr Schoepfer 2,5 m  
PHOTO DURAND 6, avenue Mgr Schoepfer 1,60m  
LE SAINT HONORE 7 avenue Mgr Schoepfer 9,45 m<sup>2</sup> + 10m<sup>2</sup> + 1 machine  
ALLÉLUIA STELLA CUIR 8, avenue Mgr Schoepfer 5m  
JEUNESSE CATHOLIQUE 9, avenue Mgr Schoepfer 5,90m  
LE COUMELY 10 av Mgr Schoepfer 4,90m  
LE SAINT ANTOINE 10 av Mgr Schoepfer 10m  
HALL CATHOLIQUE 11 avenue Mgr Schoepfer 11m  
SAINTE ANNE 12 avenue Mgr Schoepfer 3,6 m  
UN PAS DE PLUS 14 bis, av Mgr Schoepfer 1,30m  
LITTLE FLOWER 13 avenue Mgr Schoepfer 26 m<sup>2</sup>  
HÔTEL DE ROISSY 16, av Mgr Schoepfer 2,70m  
AU MOULIN DE SAVY 17 avenue Mgr Schoepfer 5,60m

**ZONE CENTRE-VILLE**

- établissements avec vitrines (en noir),
- établissements avec terrasses (en bleu),

**Occupations autorisées si 1,40m de passage conservé le long de l'établissement**

**RUE DU FORT ;**

LE BON SENS 3 rue du Fort 3 m<sup>2</sup>  
CASTEL MIRAMBEL 42 rue du fort 11,39m<sup>2</sup>

**RUE SAINT-PIERRE ;**

LES PENSÉES D'ANAÏS, 3, rue Saint Pierre 3,30m

**RUE BASSE ;**

PIZZA LOURDES, 5 rue Basse 12,96m<sup>2</sup>  
LE TYDOS, 16, rue Basse 3,90m  
CHEZ JUJU, 17 rue Basse 4m<sup>2</sup>  
L OCCITAN, 25-27 rue Basse 4,34 m<sup>2</sup>  
AFRICAINNE FOOD 29 rue Basse 5m<sup>2</sup>  
LE CHAUDRON 31, rue Basse 3m  
AUX PLAISIRS DE LA FONTAINE, 33, rue Basse 3,20m  
MARIE SERVANTE DU SEIGNEUR, 33, rue Basse 2,40m<sup>2</sup>  
O LOURDES, 39, rue Basse 1,40m

**PLACE PEYRAMALE ;**

CHOCOLATERIE PAILHASSON, 6 Place Peyramale 9,9 m<sup>2</sup>  
BAR LE CARDINAL, 11 pl Peyramale 11 m<sup>2</sup> + 7,47 m<sup>2</sup>

**PLACE MARCADAL ;**

LE COMPTOIR, 10 pl Marcadal 49,20m<sup>2</sup> + 10,95m<sup>2</sup>  
LE VAN GOGH, 16 pl Marcadal 37,3 m<sup>2</sup> + 10 m<sup>2</sup>

**BOULEVARD DE LA GROTTÉ (hors zone de rencontre);**

L'AVENUE 44, 3 Boulevard de la Grotte 71 m<sup>2</sup>  
HÔTEL LA CROIX DES NORDISTES, 29 Boulevard de la Grotte 1.80 m<sup>2</sup>  
CAFÉ DU CHÂTEAU FORT, 31 Boulevard de la Grotte 34,34m<sup>2</sup>  
BREAKFAST-CLUB, 14 Boulevard de la Grotte 21 m<sup>2</sup>  
AU PAIN LOURDAIS, 16 Boulevard de la Grotte 21m<sup>2</sup>

**PLACE JEANNE D'ARC ;**

RESTAURANT BAR VIETNAMIEN, 6 place Jeanne d'Arc 16m<sup>2</sup>  
LOURDES MADHA RESTAURANT 8 place Jeanne d'Arc 11,20m<sup>2</sup>  
LE SAINT LAURENT 10 pl Jeanne d'Arc 3,5 m

**PLACE DU CHAMP COMMUN ;**

LE GALINA 4 pl du Champ Commun 17 m<sup>2</sup>  
LA RENAISSANCE 5 pl du Champ Commun 16,8 m<sup>2</sup>  
DROGUERIE GÉNÉRALE 6 pl du Champ Commun 4 m  
LE CANTEGRIL 10 pl du Champ Commun 24 m<sup>2</sup> + 9,4 m<sup>2</sup> + 20 m<sup>2</sup> + 30m<sup>2</sup>  
CATHIE FLEURS 14 pl du Champ commun 3,2 m  
LA PIE COLETTE 18 pl Champ Commun 21 m<sup>2</sup> + 2,40m<sup>2</sup>  
LES 100 CULOTTES 20 pl du Champ Commun 21,5 m<sup>2</sup>  
CAFÉ LE BARCELONE 22 pl du Champ Commun 19 m<sup>2</sup>  
LE PALACIO 28 pl du Champ Commun 10 m<sup>2</sup> + 11m<sup>2</sup> + 20 m<sup>2</sup>  
KIOSQUE A JOURNAUX Place Champ Commun Sud 20m<sup>2</sup>

**AVENUE BARON GÉNÉRAL MARANSIN ;**

HÔTEL OCÉAN 6 Avenue Général Baron Maransin 24,1 m<sup>2</sup>  
BAR DES PTT 30 Avenue Général Baron Maransin 1 m<sup>2</sup>

**AVENUE MARÉCHAL FOCH ;**

BAR DE L HÔTEL DE VILLE 18 avenue Maréchal Foch 3,68 m<sup>2</sup>  
LE DIVIN 20 avenue Maréchal Foch 2m<sup>2</sup>

**RUE BARON DUPRAT ;**

MAGASIN BEGARIES 10, rue Baron Duprat 11m  
KOWALIK BROCANTE 10, rue Baron Duprat 2,40m  
L'INSTEMPS rue Baron Duprat 12,42m<sup>2</sup> + 4m<sup>2</sup>

**BOULEVARD REMI SEMPE ;**

L'ERMITAGE 97 bd Père Rémi Sempé 15m<sup>2</sup>

**BOULEVARD ROGER CAZENAVE ;**

MIAMI CAFÉ 17 Boulevard Roger Cazenave 2,70 m<sup>2</sup>

**ROUTE DU LAC ;**

RESTAURANT L'EMBARCADÈRE Lac de lourdes 80m<sup>2</sup>

## **ZONE PASSAGE PMR**

- établissements avec vitrines (en noir) : occupation autorisée jusqu'au trait blanc (60cm de profondeur)

- établissements avec terrasses (en bleu) : occupation autorisée jusqu'au fil d'eau

### **AVENUE PARADIS ;**

MINI MARKET AU PARADIS 1, avenue du Paradis 7m

GRAND HÔTEL D'ESPAGNE 9, avenue du Paradis 4 appareils

LE BODEGON, 9, avenue du Paradis 16m<sup>2</sup>

LE VERSAILLES 11 avenue du Paradis 29m<sup>2</sup>

### **AVENUE PEYRAMALE ;**

CAFÉ LE CARREFOUR 2 avenue Peyramale 22,2 m<sup>2</sup>

BRASSERIE SAINT PAUL 4 avenue Peyramale 18,5 m<sup>2</sup>

MAGASIN TARA SHOP 6 avenue Peyramale 9,8 m

HÔTEL NOTRE DAME DE FRANCE 8 avenue Peyramale 27m<sup>2</sup>

HÔTEL GALLILE WINDSOR 10 avenue Peyramale 6,50m<sup>2</sup>

SARL FRANCOHOTEL/LABEDAIX 14, avenue Peyramale 2,60m

HÔTEL JEANNE D'ARC 20, av Peyramale 19,00m<sup>2</sup>

HÔTEL PEYRAMALE 32, av Peyramale 3,40m<sup>2</sup>

HÔTEL St GEORGES 34, av Peyramale 4,10m<sup>2</sup>

BOUTIQUE CHRISTINA 42, avenue Peyramale 1m

HÔTEL NOTRE DAME DE LA SARTHE 44/46, avenue Peyramale 4m

Pour toute modification, ouverture nouvelle, installation en cours, les bénéficiaires et établissements concernés font l'objet d'un avenant au présent arrêté et d'un permis de stationnement nominatif, dès réception des documents administratifs demandés et validation des mesures et implantations par les agents concernés.

### **ARTICLE 7 - Formalités d'urbanisme**

Le présent arrêté ne dispense pas les bénéficiaires de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L 421-1 et suivants.

### **ARTICLE 8 - Validité et renouvellement de l'arrêté remise en état des lieux**

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, et ne confère aucun droit réel à ses titulaires : elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.

Elle est consentie, en ce qui concerne l'occupation de la dépendance domaniale à compter de la signature du présent arrêté et jusqu'à nouvel ordre, considérant qu'elle est temporaire et liée à l'évolution des dispositifs de distanciations physiques réglementaires.

En cas de révocation de l'autorisation ou au terme de sa validité en cas de non-renouvellement, ses bénéficiaires sont tenus, si les circonstances l'exigent, de remettre les lieux dans leur état primitif dans le délai d'un mois à compter de la révocation ou du terme de l'autorisation. Passé ce délai, en cas d'inexécution, procès-verbal est dressé à leur encontre, et la remise en état des lieux est exécutée d'office aux frais des bénéficiaires en défaut avec la présente autorisation.

### **ARTICLE 9 - Publication**




Le présent arrêté est publié électroniquement sur le site internet de la Ville de Lourdes conformément à la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 10 - Recours**

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à Lourdes, le 12 décembre 2023

Le Maire,  
  
Thierry LAVIT

Notifié le .....  
 Par courrier recommandé envoyé le .....  
 Par remise en main propre  
 Par mail envoyé le .....  
Je soussigné(e).....  
Signature : .....

Certifie avoir reçu un exemplaire du présent acte. A compter de cette date, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le  
Tribunal Administratif de PAU  
Cours Lyautey - 64000 PAU  
dans un délai de deux mois.

